

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIRECTION DES ARCHIVES
CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES

COLLECTION DES ACTES D'ETAT CIVIL CONSULAIRES, PRIMATA (EC)

Zonguldak

1897-1924

FR MAE 259EC/1-3

Inventaire

CADN, septembre 2018, septembre 2022

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Cote

259EC/1-3

Dates extrêmes

1897-1924

Description physique

3 articles, soit 0,04 ml

Origine

Agence consulaire de France à Zonguldak (Turquie)

Biographie ou Histoire

La France ouvre une première représentation à Zonguldak en 1802 et la ferme en 1812. Une agence consulaire ouvre ensuite en 1897 après que de nombreux Français se sont installés dans la région pour travailler dans les mines de houilles exploitées par la société française d'Héraclée. L'agence ferme durant la première guerre mondiale, mais réouvre en 1920 sous la direction de M. Lazerges, directeur de la société d'Héraclée. Elle est promue au rang de consulat en 1925. En 1937, la cession des charbonnages aux autorités turques entraîne le départ d'un grand nombre d'employés français. Le poste ferme définitivement en 1941. La circonscription consulaire passe sous l'autorité du consulat de France à Trabzon (Trébizonde), puis de la chancellerie consulaire de l'ambassade de France à Ankara en 1944 et du consulat général de France à Istanbul à partir de 1946.

Histoire de la conservation

Les archives du poste de Zonguldak sont déposées au consulat de France à Trabzon, puis envoyées à l'ambassade de France à Ankara en 1944.

Modalités d'entrée

Les registres de 1* à 3* ont été rapatriés par l'ambassade de France à Ankara en janvier 2017 dans le versement enregistré sous le n°2016053NN. Le registre 4* se trouvait dans le versement 2005171ORV (collection des registres duplicata tenue par le Service central d'état civil), et en a été extrait lors de la préparation du transfert des registres duplicata centenaires de Nantes à La Courneuve en 2017.)

Présentation du contenu

Registres primata d'actes d'état civil consulaires. Le registre 1* contient un ensemble d'actes transcrits durant l'année 1899 mais correspondant à des événements survenus entre 1897 et 1899. Il se termine par une table chronologique, suivie d'une table alphabétique. Le registre 2* comporte également une table chronologique. L'article 3*, sous forme de dossier, contient une liasse comprenant des tables chronologiques pour les années 1914, 1920, 1922-1923, un acte d'état civil pour l'année 1914, des certificats indiquant les états « néant » pour les années 1915 à 1919 et de la correspondance entre le consul de France à Constantinople et le Département datée de 1924.

Accroissement

Sous-fonds clos.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Les registres 1* et 2* sont reliés. L'article 3* est une pochette en carton contenant une liasse de documents. L'ensemble est conditionné dans une boîte de type cauchard.

Autre instrument de recherche

Instrument de recherche produit en EAD : FRMAE_EC, État civil consulaire, registres primata.

Informations sur le traitement

Inventaire mis à jour par Gervaise Delaunay, adjointe administrative de chancellerie, et description complétée par Lylie Trouillard et Paul Le Lann, stagiaires, encadrés par Mathilde Locher, adjointe administrative de chancellerie au CADN.

Cote de commande 259EC/	Description	Dates extrêmes
1*	Actes de l'état civil	1897-1899
2*	Actes de l'état civil	1900-1914
3*	Acte de mariage	1914-1924